

# L'INFORMATION eau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2008



Extrait du rapport annuel 2008  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de LANDUDEC

## SYNDICAT DES EAUX DE KERGAMET

### TERRITOIRE

2 434 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Kergamet regroupe les communes de : Guiler-sur-Goyen, Landudec et Mahalon.

La population desservie est de **2 434 habitants**.



3 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société SAUR  
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **1 300 abonnés** (+1,25 % par rapport à 2007).



### PRODUCTION

4 ressources

- Des ressources propres au syndicat : 2 forages ont fourni 149 979 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

- Une importation en provenance du Syndicat des Eaux de Pen-Ar-Goayen d'un volume total de 356 m<sup>3</sup>.

- Le Syndicat des Eaux de Saint-Ronan n'a pas fourni d'eau.



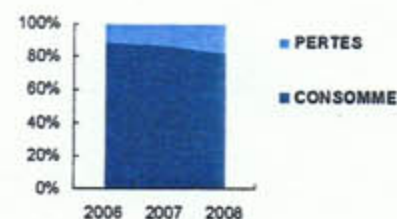
■ LOCAL  
■ IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 135 km  
122 094 m<sup>3</sup> consommés

En 2008 les abonnés domestiques ont consommé 121 598 m<sup>3</sup> soit en moyenne **137 litres par habitant et par jour** et les abonnés non domestiques 496 m<sup>3</sup>, soit un total de 122 094 m<sup>3</sup> (en baisse de 8,74 % par rapport à 2007).

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le **rendement du réseau était de 81,7 %** en 2008.



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est complètement mise en oeuvre.



### PRIX

315,73 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2009 entre 293,70 € et 315,73 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2009, toutes taxes comprises), avec une **variation par rapport à 2008 comprise entre 4,36 % et 7,12 %**.

Sur ce montant, 34 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 50 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 16 %.



Répartition des montants collectés